

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 avril 2007

---

AUJOURD'HUI vingt sept avril deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 avril 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Serge GODARD, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :**

**Serge GODARD, Gilles-Jean PORTEJOIE, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Françoise BONVALLOT, Michel CANQUE, Yves CARROY, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Jean-Yves FAFOURNOUX, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Martine REMBERT, Paula RIBEIRO, Jean-Philippe VALENTIN**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

**Christine DULAC-ROUGERIE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Catherine GUELON-NEYRIAL, Patricia GUILHOT, Claudine LAFAYE, Jacques LANOIR, Alexandre POURCHON, Yves REVERSEAU, Eric SEVRE**

**Excusé(e)s :**

**Gérard BOHNER, Jean-Pierre BRENAS, Nicole DUMAS, Alain LAFFONT, Paule OUDOT, Franck ROLLE**

**Absent(e)s :**

**Fatiha AMARA**

**Secrétaire :**

**Paula RIBEIRO**

---

## **OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'OPHIS PUY-DE-DOME**

---

L'OPHIS Puy-de-Dôme s'est engagé à construire Petit Chemin de la Sarre à Clermont-Ferrand, deux logements financés en P.L.A.I. (Prêt Locatif Aidé d'Insertion) pour les gens du voyage, réservé au relogement de deux familles sédentarisées sur le territoire clermontois.

Clermont-Communauté intervient financièrement de façon significative au titre d'aide P.L.A.I.

Toutefois, en raison des contraintes du site et des travaux supplémentaires d'accessibilité nécessités par la présence d'une enfant handicapée, l'OPHIS a investi 80 000 € de fonds propres et sollicite donc de la Ville de Clermont-Ferrand une exonération du coût du raccordement au réseau d'eau et d'assainissement qui s'élève à 6 050,44 € TTC, et qui correspondrait à une participation de la Ville à cette opération de relogement.

Il n'est pas possible d'exonérer l'OPHIS de ce paiement au titre du principe d'égalité des usagers devant le service, toutefois il peut être octroyé une subvention d'un montant équivalent.

Compte tenu du caractère particulièrement social de l'opération de l'OPHIS qui va permettre de loger correctement deux familles de gens du voyage sédentarisées depuis très longtemps sur le territoire de notre commune, il vous est proposé, en accord avec votre commission, de donner un avis favorable à l'octroi de cette subvention à l'OPHIS, et d'autoriser son versement, en temps utile.

Les crédits nécessaires ont été mis en place à partir de virements de crédits (budget eau et assainissement).

### **DELIBERATION**

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 9 mai 2007

Pour le Maire et par délégation

L'Adjoint

Dominique ADENOT